

Nous avons un diagnostic de TSA : que faire maintenant?

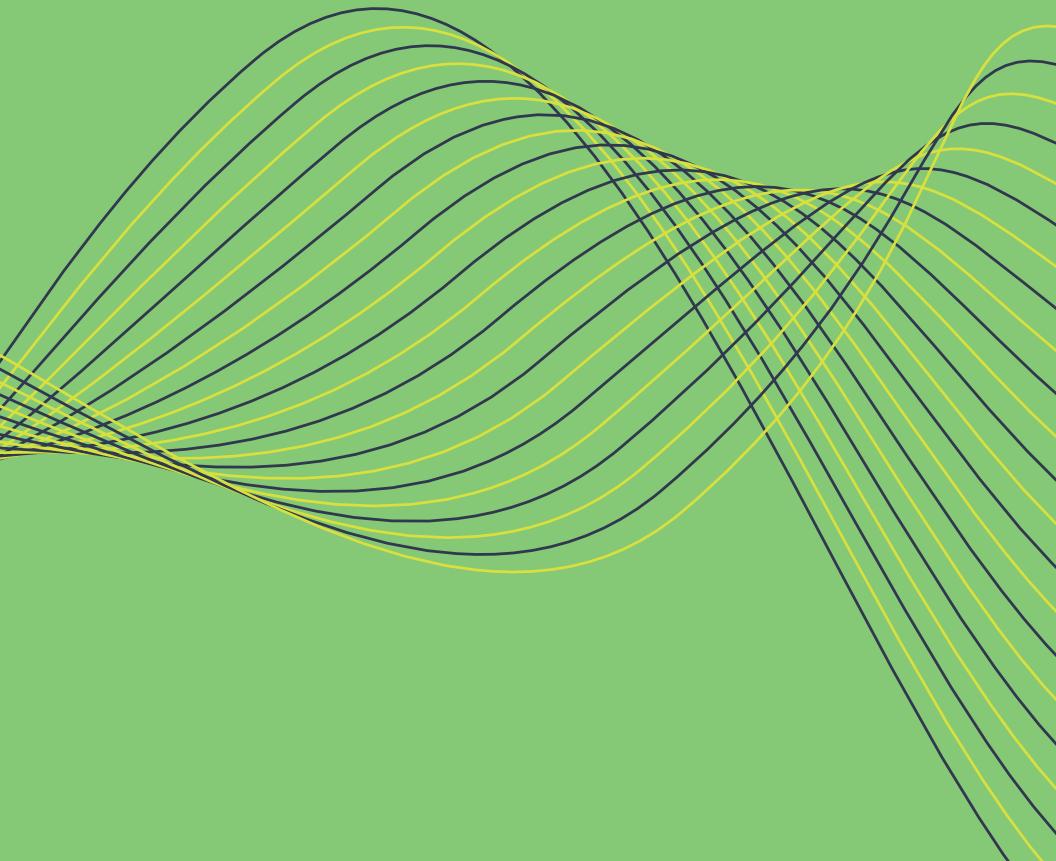




Table des matières

Services destinés aux enfants et aux familles d'enfants ayant un TSA	3
Vue d'ensemble.....	4
De la naissance à 5 ans (âge préscolaire)	4
Services aux enfants et aux jeunes (de 5 à 19 ans, âge scolaire).....	5
Les intervenants.....	8
Les aides générales	8
Autism Yukon.....	8
Les services de thérapie et d'intervention.....	9
Le Centre de développement de l'enfant.....	10
Les Services aux personnes handicapées.....	10
Le ministère de l'Éducation.....	11
Le Centre d'apprentissage LDAY (LDAY Centre for Learning).....	12
Services pour le mieux-être mental et la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie	13
L'Unité thérapeutique mobile	13
Partners for Children	14
Les programmes des loisirs et les camps	15
Camp Raven	15
Camp du timbre de Pâques.....	15
Association d'équitation thérapeutique Freedom Trails.....	16
Programmes récréatifs et communautaires à Whitehorse	16
Special Olympics Yukon.....	17
Programme de financement des services de garde.....	17
Les services pour adultes ayant un TSA	18
Challenge Disability Resource Group	18
Les services de diagnostic.....	18
Le programme Carrière PLUS	19

Diversité et inclusion sur le lieu de travail.....	19
Services de soutien aux jeunes (Youth Support Services)	19
Le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées.....	20
L'association Inclusion Yukon	20
Le Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse du Yukon	21
Le Centre d'aide à l'apprentissage de l'Université du Yukon	21
Les ressources nationales	22
AIDE Canada.....	22
Le service Autism Community Training.....	22
La base de données Autism Junction.....	22
Autism Speaks Canada	22
Le Consortium de recherche canado-américain	22
L'Alliance canadienne des troubles du spectre de l'autisme	22
Le Centre de Genève pour l'autisme.....	23
Le National Autism Center	23
Le Système national de surveillance de l'autisme	23
Les aides au financement.....	24
Les financements et les aides financières du gouvernement fédéral.....	24
La prestation pour enfants handicapés.....	24
Les déductions ou crédits d'impôt sur le revenu	24
Le crédit d'impôt pour personnes handicapées	25
Le Principe de Jordan.....	25
Le programme des Services de santé non assurés (SSNA).....	26
L'aide financière aux étudiants de niveau post-secondaire - aide fédérale.....	26
Les financements et les aides financières du gouvernement du Yukon	27
Les assurances privées.....	28
Le régime d'assurance-santé du Yukon	29
Les déplacements à des fins médicales au Yukon	30

Annexe A :

Coordinnées des Premières Nations du Yukon..... 31

Annexe B :

Coordinnées des Services de soins infirmiers communautaires..33

Annexe C :

Praticien·ne·s privé·e·s (tarifs à l'acte) au Yukon 35

Annexe D :

Membres professionnels de l'équipe de thérapie et de
diagnostic 37

Si vous lisez ce document, il est probable qu'une personne qui vous est chère soit vive avec trouble du spectre de l'autisme (TSA). Ce diagnostic est le début d'un cheminement important.

Beaucoup de gens comparent le diagnostic d'autisme à l'action d'éplucher un oignon, une couche à la fois. Tout d'abord, il y a la peau : comprendre ce qu'est l'autisme et comment il affecte votre proche. Ensuite, on passe à la couche suivante : aborder les défis et les questions les plus importants et les plus urgents en premier. Après un certain temps, une fois que ce nouveau quotidien est devenu normal, on trouve d'autres couches à explorer ; certaines représentent des difficultés, d'autres révèlent des talents et des capacités inattendus.

D'autres personnes comparent ce processus aux étapes du deuil, avec des degrés divers de choc, de déni, de colère, de tristesse, de réintégration et d'acceptation, pas nécessairement dans un ordre particulier. Cela peut être différent pour chaque individu.

Un parent l'a décrit comme la planification de vacances en Italie. Beaucoup de rêves et de préparatifs s'étaient mêlés à la préparation de ces vacances. Le voyage et le séjour ont été payés et vous attendez avec impatience de voir Venise, de visiter les galeries d'art, de profiter des dégustations de vin, de la cuisine italienne et de l'opéra. Mais à l'aéroport, pour une raison ou une autre, la compagnie aérienne fait un changement et, à votre grande surprise, vous atterrissez en Hollande. Au début, vous êtes choqué-e et contrarié-e, voire même en colère. Vous avez toujours rêvé de ces vacances en Italie, vous les avez imaginées. Un agent de voyages souriant vous informe que l'itinéraire ne peut pas être modifié ; vous voilà donc en Hollande.

Au bout d'un moment, vous commencez à regarder autour de vous. Vous marchez dans des champs de tulipes et voyez des moulins à vent. Vous remarquez à quel point l'air est frais. Vous aimez le mobilier moderne et les couleurs vives. Vous appréciez comme tout est à l'heure et en bon état de fonctionnement. Vous achetez des sabots en bois confortables. Vous vous émerveillez de l'ingéniosité architecturale. Tout le monde est sympathique et accueillant. Vous trouvez même un restaurant italien à Amsterdam, et on y trouve aussi des canaux!

Vous vous rendez compte que la Hollande n'est pas forcément ce dont vous rêviez. Vous pouvez toujours continuer de rêver de l'Italie, et c'est très bien. Mais vous aimez vraiment la Hollande aussi. Vous l'aimez beaucoup. Vous y avez beaucoup appris et noué d'excellentes relations.

Quelle que soit la façon dont vous et vos proches vivez ce voyage, il y a deux choses importantes à retenir :

- 1. Il n'existe pas d'approche « parfaite ». Faites de votre mieux ; aimez votre enfant, et tout finira par se mettre en place. N'oubliez pas qu'un enfant autiste reste avant tout un enfant ; comme pour tous les enfants, ce qui fonctionne le mieux, c'est l'amour inconditionnel et un environnement sécurisant !*
- 2. Il n'y a pas deux enfants autistes identiques. Le spectre est large et les notions de « haut » et de « bas » sur ce dernier sont un peu trompeuses. Le spectre n'est pas nécessairement quelque chose de linéaire. Il existe de nombreux symptômes différents ; certaines personnes les présentent, d'autres pas. Certaines répondront bien à certains types de thérapies, d'autres seront plus réceptives à d'autres. Dans un sens, une approche où l'on procède « par tâtonnements » est ce qui fonctionnera le mieux. Soyez bienveillant(e) avec vous-même et avec votre proche, et prenez les choses une par une, un jour à la fois. Chaque jour est un nouveau départ.*

Services destinés aux enfants et aux familles d'enfants ayant un TSA

Le but de ce document est de mettre en avant les services importants qui sont à la disposition de votre enfant au Yukon. Gardez toutefois à l'esprit que les parents sont toujours les meilleurs experts en ce qui concerne leurs enfants. Il est essentiel que la famille soit impliquée dans la supervision des interventions chez un enfant qui a un TSA. En effet, de nombreuses personnes différentes vont subvenir aux besoins de votre enfant au fil des années, mais la famille, elle, sera toujours là. En tant que parent ou proche aidant, vous apportez une stabilité à votre enfant.

Il est également important de noter qu'en raison de la taille et de la géographie du Yukon, le choix de thérapies disponibles sera probablement moins varié que dans des zones plus peuplées. Après avoir échangé avec les intervenants locaux, vous découvrirez, parmi les services disponibles, lesquels conviendront le mieux à votre enfant.

Parfois, une décision doit être prise et les familles n'ont ni le temps, ni l'énergie de lire tout un livret avant de faire un choix. Parfois, on rencontre un problème qui est particulier à une seule famille. Dans de telles situations, vous pouvez recevoir des informations fiables, rapides et précises en appelant Autism Yukon (867 667-6406) (Service principalement en anglais.) Autism Yukon propose des services de conseils aux familles et l'accès à une bibliothèque de prêt gratuite.

Nous vous conseillons également de visiter le site Internet d'Autism Speaks Canada pour accéder à plus de 40 trousse à outils gratuites. Ces trousse à outils recouvrent tous les sujets, depuis les 100 premiers jours pour les enfants récemment diagnostiqués jusqu'à l'emploi des adultes qui vivent avec un TSA.

Vue d'ensemble

De la naissance à 5 ans (âge préscolaire)

Votre enfant peut recevoir un diagnostic de TSA dès l'âge de 2 ans. Il est important d'obtenir un diagnostic et une intervention précoce afin de parvenir à de meilleurs résultats plus tard dans la vie.

Vous pouvez vous rendre dans l'une de ces trois structures afin de trouver de l'aide pour votre enfant d'âge préscolaire vivant avec un TSA.

1. **Le Centre de développement de l'enfant (CDC)** (voir page 10) propose des services thérapeutiques aux enfants jusqu'à l'âge de 5 ans. On retrouve des services d'orthophonie, d'ergothérapie, de physiothérapie, de thérapie par le jeu, ainsi que des services psychologiques et des aides relatives au comportement et aux autres étapes du développement. Même si le CDC n'a pas participé à l'évaluation de votre enfant, on pourra vous y conseiller sur les services thérapeutiques pouvant être offerts à votre enfant.
2. **Les Services aux personnes handicapées** (voir page 10) ont mis en place un processus d'admission qui permet d'identifier les différents types de soutien disponibles pour votre famille. Ceux-ci peuvent inclure le soutien à l'inclusion, le soutien de répit, l'analyse comportementale appliquée (ACA, ou thérapie comportementale), la consultation familiale et, au-delà des années préscolaires, d'autres thérapies.
3. **Les Services de garde d'enfants** (voir page 17) délivrent les permis pour les programmes de garde d'enfants et préscolaires au Yukon. Ils fournissent une aide financière pour la garde des enfants aux familles admissibles. Pour les familles d'enfants ayant reçu un diagnostic d'autisme, ils peuvent apporter une aide supplémentaire dans les structures de garde d'enfants afin d'aider les enfants à atteindre leurs objectifs et assurer une assistance supplémentaire pendant que les parents sont au travail.

Services aux enfants et aux jeunes (de 5 à 19 ans, âge scolaire)

Lorsqu'un enfant atteint l'âge scolaire, les services qui sont à sa disposition changent. Il/elle peut toujours recevoir une aide financière par le biais des Services aux personnes handicapées (voir page 10).

Dès l'âge de six ans, l'enfant peut également bénéficier d'un soutien thérapeutique, par exemple de services d'orthophonie et d'ergothérapie, par le biais des Services aux personnes handicapées. Les enfants qui ont un TSA peuvent également recevoir une thérapie comportementale (ACA) par des analystes du comportement agréés [*Board Certified Behavior Analysts*, ou « BCBA »] par le biais des Services aux personnes handicapées.

Les enfants d'âge scolaire bénéficient désormais d'une aide du ministère de l'Éducation (voir page 11). Ils peuvent également être admissibles pour recevoir un financement dans le cadre du Programme de financement des services de garde pour une garde après l'école (voir page 17).

Si votre enfant a reçu un diagnostic avant l'âge de 5 ans, le CDC et le ministère de l'Éducation travailleront en étroite collaboration afin de faciliter la transition de votre enfant vers un milieu scolaire. Ce processus de transition est une option à la disposition des familles et peut inclure des éléments tels que la communication de rapports ou des rencontres avec l'équipe de l'école. Cependant, toutes les familles ne choisissent pas nécessairement de participer au processus de transition. Pour plus d'informations sur le processus de transition, consultez le Manuel des services de soutien aux élèves du ministère de l'Éducation. Ce document explique également le processus de transition pour les élèves qui changent d'école.

Pendant que votre enfant est à l'école, il peut être soutenu en classe, même sans divulgation d'un diagnostic. Cela signifie que, même si votre enfant n'a pas encore reçu de diagnostic ou si vous ne souhaitez pas informer le ministère de l'Éducation du diagnostic de votre enfant, il ou elle pourra toujours être pris·e en charge. Cependant, il est préférable de communiquer les informations concernant le diagnostic de votre enfant au ministère de l'Éducation et à son enseignant·e, car cela leur permettra de vous fournir des recommandations spécifiques qui peuvent être importantes pour la réussite de votre enfant à l'école.

Votre personne de contact principale à l'école sera l'enseignant(e) de votre enfant. Si vous n'avez pas rencontré l'enseignant-e lors de la réunion de transition à l'école, il vous est conseillé de le/la rencontrer avant le début de l'année scolaire afin de planifier et de mettre en œuvre un programme éducatif pour votre enfant. L'enseignant-e pourra faire appel à l'expertise du directeur ou de l'équipe de l'école afin de planifier un programme adapté à votre enfant. Votre enfant pourra recevoir un Plan d'enseignement individualisé (PEI) ou un Programme de soutien aux étudiants (PSE) afin d'identifier les accommodements pédagogiques et les services d'enseignement spécialisé dont il/elle aura besoin pour l'aider à atteindre ses objectifs d'apprentissage. Il est important que vous vous familiarisiez avec ces termes, chacun de ces programmes étant assorti de différentes obligations juridiques et de différents résultats concernant l'obtention de diplômes. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à les poser. Il est possible qu'un-e aide-enseignant-e soit affecté-e pour travailler avec l'enseignant-e afin de mettre en application le programme éducatif de votre enfant. Un soutien supplémentaire en classe n'est pas fourni automatiquement. Les parents doivent discuter des possibilités d'accommodements et de soutien pédagogique pour leur enfant en classe avec l'enseignant-e.

Si votre enfant a besoin d'un soutien supplémentaire en dehors de l'école, il est possible de lui obtenir des rendez-vous avec des professionnels du ministère de l'Éducation, notamment des orthophonistes, des ergothérapeutes et des psychologues. Ces rendez-vous peuvent aider à fournir des recommandations aux enseignants concernant le programme et des informations aux parents à propos du TSA.

Il est important de se rappeler que les professionnels cités ci-dessus ne proposent pas de thérapie directe aux enfants en milieu scolaire. Ils donnent des conseils aux enseignants et aux aides-enseignant-e-s.

Bien qu'il n'existe aucun soutien ou service officiel pour aider les personnes vivant avec un TSA à passer du système scolaire à la vie adulte, il est souhaitable que les parents, les enseignant-e-s et les conseillers et conseillères scolaires se rencontrent pour discuter de la fin de la période scolaire dans le cadre du PEI. Les parents, les élèves et le personnel de l'école (en particulier l'enseignant-e d'aide à l'apprentissage et d'éducation spécialisée ou le conseiller/la conseillère scolaire) doivent examiner les possibilités pour l'élève après la fin de la période scolaire.

Les sujets devant être abordés sont les suivants : possibilités d'études post-secondaires, emploi, finances, conditions de vie futures et participation à la vie communautaire et sociale. La Fondation Sinneave, située à Calgary, en Alberta, se spécialise dans la transition des adolescents qui vivent avec un TSA vers la vie adulte. Cette fondation a formé Autism Yukon afin que cette dernière puisse proposer gratuitement des modules de formation « *Launch into Life* » pour aider les individus et les familles à démarrer un plan de transition vers la vie adulte. Vous pouvez en apprendre davantage en vous rendant sur www.autismyukon.org et aussi sur www.sinneavefoundation.org

Parfois, les familles ne savent pas vraiment ce qui est mis en place pour leur enfant à l'école. Vous pouvez trouver un aperçu du processus de soutien aux enfants du ministère de l'Éducation ici :

<https://yukon.ca/fr/soutien-eleves-capacites-diverses-ou-besoins-particuliers>

Il est toujours bon de maintenir une relation positive avec l'enseignant·e de votre enfant afin d'éviter tout risque d'attitude défensive ou négative envers votre enfant de la part de ses éducateur·rice·s. L'attitude à adopter : « Comment pourrait-on travailler ensemble? » ou « Comment puis-je vous aider pendant que vous faites de votre mieux pour encadrer mon enfant? » sont des questions qui aideront grandement votre enfant à obtenir ce dont il ou elle a besoin.

Si vous pensez que votre enfant a besoin de plus de soutien, il est préférable de gravir progressivement les échelons suggérés dans le lien du site Internet ci-dessus, plutôt que de s'adresser « directement au plus haut niveau ». Les professionnels semblent plus disposés à aider les familles qui se familiarisent avec leurs processus et leur hiérarchie.

Les intervenants

Certains services destinés aux enfants autistes au Yukon sont sans frais, d'autres non. Les paragraphes suivants donnent des renseignements concernant les divers ministères, organismes à but non lucratif et praticiens privés qui proposent des services aux enfants autistes au Yukon.

Aides générales

Autism Yukon

Autism Yukon joue un rôle important dans la communauté autiste du Yukon ; sa mission globale est d'améliorer la qualité de vie de toute personne touchée par l'autisme au Yukon. Autism Yukon a un triple mandat :

1. Il apporte un soutien aux familles et aux personnes qui vivent avec un TSA. Cela comprend les aiguillages vers des médecins spécialistes, la résolution de problèmes, l'utilisation de la bibliothèque de prêt et les services de « navigation familiale ». La navigation familiale est simplement un terme qui décrit le fait d'accompagner une famille en lui prêtant une oreille attentive et d'aider les familles et les individus à déterminer à qui s'adresser pour quelles questions. Autism Yukon aide également les familles ayant reçu un nouveau diagnostic à se renseigner sur l'autisme et sur ses conséquences pour leur enfant.
2. Cet organisme propose des formations aux particuliers, aux familles, aux enseignant·e·s, aux aides-enseignant·e·s, aux assistant·e·s de garde d'enfants et aux employeurs. Il organise des ateliers, des présentations, des séances d'accompagnement individuel, etc. Les familles peuvent s'inscrire en tant que membres afin de recevoir des courriels régulièrement sur les événements et les ateliers organisés.

Autism Yukon a également développé un programme en six modules destiné aux parents, aux assistant·e·s de garde d'enfants, aux intervenant·e·s dans le domaine du comportement, de l'inclusion et du répit qui sont nouveaux dans le domaine et qui souhaitent en savoir davantage sur les différentes façons de soutenir un enfant autiste. Ce programme est proposé sur une base renouvelable, en collaboration avec Partners for Children.

3. Autism Yukon sensibilise les groupes désignés et le grand public. Il s'efforce d'identifier les lacunes dans les services et les connaissances disponibles au Yukon, avant d'initier des collaborations pour trouver des solutions. Ce livret est un exemple d'initiative lancée par Autism Yukon. Autism Yukon fournit également d'autres aides en groupe et sous forme de programmes. Vous pouvez chercher s'il existe un programme adapté à vos besoins ou à ceux de votre enfant ici : <https://www.autismyukon.org/programs>

Lorsque vous essayez de trouver un lieu où recevoir de l'aide, que ce soit pour vous-même ou pour une autre personne touchée par le TSA, Autism Yukon est un excellent point de départ.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.autismyukon.org/

Coordinnées :

108 Copper Rd, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 667-6406

Les services de thérapie et d'intervention

De nombreux métiers différents interviennent dans le TSA, notamment l'analyse comportementale appliquée (ACA), l'orthophonie, l'ergothérapie, les activités et interventions sociales et ludiques, les programmes de renforcement des compétences fonctionnelles et de vie, la consultation familiale et d'autres thérapies psychologiques. Les besoins de chaque personne ayant un TSA sont uniques et vont changer tout au long de sa vie. Par conséquent, il est important d'évaluer les avantages et les inconvénients de chaque approche afin de déterminer celle qui correspond le mieux à vous-même ou à votre enfant. Veuillez noter que toutes les techniques d'intervention ne se valent pas. Certaines sont fondées sur les faits, tandis que d'autres peuvent davantage répondre à une mode et manquer de justifications scientifiques. Il est important de consulter un-e professionnel-le si vous ne savez pas quelle voie emprunter. Lorsque votre enfant reçoit un diagnostic, le document de diagnostic doit comprendre des recommandations pour certaines thérapies.

Le Centre de développement de l'enfant

Le Centre de développement de l'enfant est une organisation à but non lucratif qui propose toute une gamme de services gratuits. Ces services sont à la disposition des enfants d'âge pré-scolaire et peuvent inclure l'orthophonie, le soutien à la thérapie par le jeu avec développement des habiletés sociales, émotionnelles et cognitives, ainsi que de la motricité fine et globale. Bien que le Centre de développement de l'enfant soit situé à Whitehorse, ces services sont disponibles sans frais sur tout le territoire. Ce centre peut également vous aider à effectuer la transition de votre enfant vers le milieu scolaire. Certains des thérapeutes sont formés au programme « Play Project Autism Intervention » ainsi qu'au programme « More Than Words » du Hanen Centre. En collaboration avec la famille, un programme peut être mis en place et comprendre une thérapie individuelle, des opportunités de groupe, un programme à domicile et/ou un soutien aux garderies. Les parents peuvent s'adresser eux-mêmes à tous les services du Centre de développement de l'enfant.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.cdcyukon.ca/

Coordinnées :

1000 Lewes Boulevard, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 456-8182

Sans frais (au Yukon) : 1 (866) 835-8386

Courriel : info@cdcukon.ca

Les Services aux personnes handicapées

Les Services aux personnes handicapées proposent un soutien aux familles ainsi que des aides aux enfants et adultes handicapés. Les parents et les personnes qui ont un TSA peuvent accéder à ces services sans demander un aiguillage au préalable. Il est possible de recevoir une partie de l'aide pendant le processus d'évaluation en fournissant un rapport rédigé par un médecin, une évaluation de la santé mentale ou un rapport du Centre de développement de l'enfant. Les Services aux personnes handicapées proposent un financement selon les besoins des familles pour le répit, la consultation familiale, les soins aux frères et sœurs et le soutien à l'inclusion.

* Les Services aux personnes handicapées ont récemment harmonisé leurs programmes dans deux domaines : Les aides familiales pour les enfants handicapés (*Family Supports for Children with Disabilities*, FSCD) et les Services aux personnes handicapées (*Services to Persons with Disabilities*, SPD) afin de fournir des services aux familles et aux individus tout au long de leur vie. Vous pouvez retrouver en ligne des informations sur les programmes FSCD et SPD ; ce sont désormais les mêmes services.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/services-orthophonie-pour-votre-enfant-handicape>

Coordinnées :

Téléphone : (867) 393-7464

Sans frais (au Yukon, dans les T.N.-O. et au Nunavut) : 1 (800) 661-0408, poste 7464

Le ministère de l'Éducation

Votre enfant peut être autonome dans une salle de classe ou bien avoir besoin d'un soutien supplémentaire. Votre enfant peut recevoir un soutien à l'école sans recourir au Plan d'enseignement individualisé (PEI) ; cependant, il peut être utile de parler à l'enseignant-e de votre enfant ou aux Services de soutien aux élèves du ministère de l'Éducation afin que votre enfant reçoive un soutien plus spécialisé, notamment pour la programmation éducative, les compétences sociales, la technologie ou les soins de santé. Pour découvrir comment votre enfant peut être mieux soutenu en classe et trouver les services disponibles, contactez les différents services dont les coordonnées se trouvent ci-dessous.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/ministere-education>

Coordinnées :

1000 Lewes Boulevard, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 667-8000

Sans frais (au Yukon) : 1 (800) 661-0408 poste 8000

Courriel : studentsupportservices@gov.yk.ca

Le Centre d'apprentissage LDAY (LDAY Centre for Learning)

L'Association pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage (*Learning Disability Association of Yukon, LDAY*) est un organisme à but non lucratif qui propose des aides aux enfants, aux jeunes et aux adultes qui ont des difficultés ou des différences d'apprentissage. Aucun aiguillage ni diagnostic n'est nécessaire pour accéder à ces programmes. Une réunion d'admission a lieu avec le personnel de LDAY afin de permettre l'adaptation spécifique des services à chaque apprenant·e. Pour les enfants et les jeunes, un soutien de tutorat est disponible, ainsi que l'accès à des évaluations psycho-éducatives et neuro-psychologiques. Pour les adultes qui vivent avec un TSA, LDAY peut fournir une aide dans l'apprentissage des compétences et le tutorat académique, ainsi que dans le domaine des technologies d'assistance. LDAY peut aider les adultes à entrer dans le monde du travail en les accompagnant dans la rédaction de leur CV et lettres de motivation, ainsi que dans leur recherche d'emploi. L'association leur permet aussi de s'entraîner aux entretiens et peut fournir un soutien en milieu de travail.

Un classeur de ressources est disponible au centre d'apprentissage de LDAY; il contient les noms et les coordonnées des assistant·e·s dans le domaine de l'inclusion et du répit.

Les services d'aide et de défense des droits sont sans frais. Le tutorat et les évaluations sont payants, mais des aides sont parfois disponibles.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : ldayukon.com/

Coordinnées :

128A Copper Rd, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 668-5167

Courriel : office@ldayukon.com

Les Services pour le mieux-être mental et la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie

Les Services pour le mieux-être mental et la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie proposent une vaste gamme de services dans toutes les communautés du Yukon, y compris des consultations individuelles, des services de proximité et des aides communautaires. Les psychologues de ces services peuvent être en mesure de fournir une assistance aux enfants qui ont du mal avec différents aspects de leur diagnostic. Par exemple, certaines personnes vivant avec un TSA développent un trouble anxieux; les psychologues des Services pour le mieux-être mental et la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie peuvent les aider grâce à des stratégies de gestion de l'anxiété.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/adulte-counseling>

Coordinnées :

609 Steele Street, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 456-3838

L'Unité thérapeutique mobile (Mobile Therapeutic Unit)

L'Unité thérapeutique mobile (*Mobile Therapeutic Unit*, MTU) est un service de santé polyvalent holistique destiné aux jeunes Autochtones âgés de 0 à 18 ans vivant dans les régions rurales et urbaines du Yukon. Financé par le Principe de Jordan (voir page 25), le MTU s'engage à travailler avec les familles et les communautés pour s'assurer que les enfants autochtones reçoivent des soins culturellement adaptés qui reflètent les valeurs et les connaissances des Premières Nations du Yukon. Le MTU est un programme proposé par la Direction de l'éducation des Premières nations du Yukon (*Yukon First Nation Education Directorate*, YFNED).

Notre équipe en pleine expansion comprendra :

- Une équipe de bien-être mental fondée sur la culture
- Ergothérapie
- Orthophonie
- Psychologie de l'éducation
- Audiologie
- Optométrie

Le MTU a une politique d'aiguillage ouverte permettant à toutes les familles et communautés d'accéder à nos services.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://www.yfned.ca/mtu>

Coordinnées :

#300 204 Black Street, Whitehorse YT

Téléphone : 1 (833) YFN-KIDS

Courriel : MTU@yfned.ca

Partners for Children

L'organisme Partners for Children propose un accès unique à des informations, à des aiguillages et à des services de soutien pour les familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans, à Whitehorse. Il offre une série de services de soutien liés au développement de l'enfant, aux programmes d'apprentissage de la petite enfance et à la garde d'enfants, y compris [groupes de jeu sans rendez-vous, ateliers de formation pour les parents, promotion de la santé et cliniques]. Il travaille avec les professionnel·le·s de la petite enfance afin de planifier et d'offrir une gamme de services plus accessible, plus adaptée et mieux coordonnée aux familles comptant de jeunes enfants.

Les groupes de parents comprennent actuellement « Parent-Child Mother Goose », « Mothering Your Baby... the First Year », le programme parental « Nobody's Perfect » et « Handle with Care ».

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.partnersforchildren.info/

Coordinnées :

108C Copper Road, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 322-5990

Courriel : ContactUs@partnersforchildren.info

Les programmes des loisirs et les camps

Camp Raven

Camp Raven est un camp de jour pour les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Il fonctionne pendant les mois d'été et pendant les vacances de mars. Ce camp est proposé aux enfants de 7 à 14 ans. Le coût est de 200 \$ par semaine (une aide financière peut être disponible.)

LDAY organise également un camp d'alphabétisation de deux semaines chaque été à Dawson City pour les enfants âgés de 6 à 9 ans.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.ldayukon.com/camps/

Coordinnées :

128A Copper Rd, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 668-5167

Courriel : office@ldayukon.com

Camp du timbre de Pâques

Le camp de vacances du timbre de Pâques, en Colombie-Britannique/au Yukon, est proposé aux résidents handicapés du Yukon. Le camp lui-même est situé à Camp Winfield, dans l'Okanagan, en Colombie-Britannique.

Votre enfant est peut-être admissible à participer au camp. Les frais de camp sont de 550 \$ pour une session régulière pour les enfants âgés de 6 à 8 ans et de 750 \$ pour un-e participant-e âgé-e de 19 à 29 ans (les frais et l'organisation du voyage ne sont pas inclus). Sur le site Internet du camp figure une liste de subventions qui peuvent aider à en réduire le coût pour votre enfant puisse en bénéficier.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.eastersealsbcy.ca/camp

Coordinnées :

Téléphone : (604) 873-1865

Téléphone sans frais : 1 (800) 818-4483

Courriel : camp@eastersealsbcy.ca

Association d'équitation thérapeutique Freedom Trails

L'association Freedom Trails permet aux personnes handicapées de faire de l'équitation thérapeutique et récréative et d'entrer en interaction avec les chevaux.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : freedomtrails.weebly.com/

Coordinnées :

Téléphone: (867) 633-5911

Courriel : ftrails95@gmail.com

Programmes récréatifs et communautaires à Whitehorse

La Ville de Whitehorse propose de nombreux programmes de loisirs aux enfants et aux jeunes. Elle accueille des enfants de tous niveaux de compétences pour participer à ses programmes. Si votre enfant a besoin d'un soutien supplémentaire lorsqu'il participe à un camp ou à un programme de la Ville de Whitehorse, il/elle devra venir accompagné·e d'un·e intervenant·e spécialisé·e en inclusion qui sera présent·e pendant le programme. Les services d'intervenant·e·s en inclusion ne sont pas proposés par la Ville de Whitehorse ; cependant, vous pourrez peut-être obtenir un financement pour ce service par le biais des Services aux personnes handicapées (voir page 10). Lorsque vous aurez trouvé l'intervenant·e en inclusion qui assistera aux programmes avec votre enfant, assurez-vous qu'il/elle signe et soumette le formulaire de décharge de l'intervenant·e en soutien à la personne et qu'il/elle réponde bien aux exigences du formulaire pour la Ville de Whitehorse.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.whitehorse.ca/departments/recreation-and-facility-services

Coordinnées :

200 Hamilton Blvd, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 667-4386

Courriel : cgcctsrgroup@whitehorse.ca

Special Olympics Yukon

L'Association Special Olympics Yukon a pour objectif d'enrichir la vie des Yukonnais qui ont une déficience intellectuelle grâce au sport. Elle encourage les athlètes de tous niveaux de compétences âgé·e·s de plus de 4 ans à participer.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.specialolympicsyukon.ca/

Coordinnées :

102-106 Strickland Street, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 668-6511

Courriel : info@specialolympicsyukon.ca

Programme de financement des services de garde

Le programme de financement des services de garde propose un soutien supplémentaire aux enfants ayant des besoins spéciaux dans les garderies en fournissant du personnel supplémentaire selon les besoins, en aidant au développement du personnel et à l'élaboration de programmes, et en fournissant de l'aide pour le matériel, les frais et le transport en fonction des besoins. Les formulaires de demande sont fournis par les Services de garde d'enfants. Les assistant·e·s de garde d'enfants (souvent appelés SSCW, *Supported childcare workers*) reçoivent des recommandations concernant les programmes de la part du Centre de développement de l'enfant.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/sante-et-bien-etre/au-travail/aide-financiere-aux-garderies-pour-les-enfants-ayant-des-besoins>

Coordinnées :

9010 Quartz Road, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 667-3492

Sans frais (au Yukon, dans les T.N-O. et au Nunavut) : 1 (800) 661-0408 poste 3492

Les services pour adultes ayant un TSA

Il n'existe actuellement aucun service spécialisé pour les adultes ayant un TSA au Yukon. Les services disponibles sont destinés à des personnes vivant avec différents handicaps. Certains services mentionnés dans la section précédente sont également proposés aux adultes qui ont un TSA, notamment : les Services aux personnes handicapées, le Centre d'apprentissage LDAY, Special Olympics Yukon. Les services indiqués ci-dessous sont spécifiques aux adultes.

Challenge Disability Resource Group

Le Challenge Disability Resource Group est un organisme à but non lucratif qui travaille avec les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir de vraies compétences professionnelles et d'entrer sur le marché du travail. Le Workforce Information and Networking Hub (« le Hub ») collabore également avec Challenge pour aider à faire le lien entre les services proposés par les agences d'aide aux personnes handicapées et les services d'aide à l'emploi classiques. Challenge contribue également à mettre les adultes handicapés en rapport avec les services d'aide au logement.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.challengedrg.org/

Coordonnées :

1148 Front Street, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 668-4421

Courriel : admin@ccva.ca

Les services de diagnostic

Il est possible d'atteindre l'âge adulte sans recevoir de diagnostic de TSA. Si vous n'êtes pas sûr de devoir recourir à des services de diagnostic, consultez votre médecin ou votre infirmier/infirmière communautaire. À l'heure actuelle, il n'existe aucune évaluation du TSA pour adultes financée par l'État au Yukon. Il vous est conseillé de discuter de vos options avec votre médecin de famille ou avec votre infirmier/infirmière communautaire.

Autism Speaks propose un outil de dépistage du TSA chez l'adulte dont vous pouvez également vous servir afin de déterminer si vous souhaitez rechercher une évaluation plus approfondie.

Le programme Carrière PLUS

Il existe plusieurs programmes offerts dans le cadre des programmes et services liés au marché du travail qui aident les personnes handicapées à réussir au travail. Un soutien peut être fourni à la fois aux particuliers et aux employeurs.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.yukon.ca/sites/yukon.ca/files/edu/edu-working-up-labour-market-fr.pdf

Coordinnées :

Téléphone : (867) 667-5906, ou sans frais au 1 (800) 661-0408, poste 5906
Courriel : edu-pslm@gov.yk.ca

Diversité et inclusion sur le lieu de travail

Ce bureau propose une série de programmes et d'aides aux salariés handicapés du gouvernement du Yukon, ainsi qu'à leurs supérieurs et collègues. Cela comprend les solutions et les aides à l'hébergement, le programme de formation et d'expérience de travail, les services de traduction ou d'interprétation en langue des signes et le centre de destruction de documents d'entreprise.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/diverse-inclusive-workplace>

Coordinnées :

Édifice administratif du gouvernement du Yukon
2e avenue, Whitehorse YT
Téléphone : (867) 667-9030
Courriel : Diversity.Services@gov.yk.ca

Services de soutien aux jeunes (Youth Support Services)

Ce service de soutien aide les jeunes âgés de 12 à 24 ans à accéder aux services de santé et sociaux qui sont à leur disposition. Youth Support Services propose : une aide à la recherche d'emploi, des ateliers, l'accès à des ordinateurs, une aide à l'accès au logement, à l'obtention d'une aide sociale, à l'élaboration d'un budget, à l'accès à l'éducation, à la formation et aux bourses, à l'accès aux services de santé et plus encore.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://skookumjim.com/programs/youth-support-services/>

Coordinnées :

Skookum Jim Friendship Centre
3159 3rd Ave., Whitehorse YT
Téléphone : (867) 633-7688

Le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées

Ce programme fournit des financements aux organisations pour aider les personnes handicapées à se préparer pour obtenir et conserver un emploi ou un travail indépendant afin d'accroître leur participation économique et leur autonomie. Le Fonds d'intégration propose un éventail d'activités qui peuvent être adaptées en fonction des besoins individuels des personnes handicapées.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/fonds-integration-national.html>

L'association Inclusion Yukon

Cette association promeut l'inclusion des individus et des familles en trouvant des moyens d'éduquer le public, d'informer les professionnels de différents secteurs et d'élaborer des services et des stratégies. Grâce à des partenariats, ils proposent à chacun et chacune la possibilité de réaliser son potentiel et de se sentir à sa place.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.inclusionyukon.org/

Coordinnées :

4230 4th Ave., Suite 7, Whitehorse, YT
Téléphone : (867) 667-4606
Courriel : inclusionyukon@gmail.com

Le Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse du Yukon

Le Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse du Yukon a pour mission d'aider les personnes qui estiment qu'un enfant ou un jeune ne reçoit pas les services et le soutien auxquels il/elle a droit ou dont il/elle a besoin. Il leur fournit un soutien par tous les moyens à sa disposition. Les familles peuvent appeler et demander à parler à un défenseur de l'enfance au sujet des services gouvernementaux, de l'éducation et plus encore.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : www.ycao.ca/

Coordinnées :

2070 2nd Avenue, Unit 19, Whitehorse, YT

Téléphone : (867) 456-5575

Numéro sans frais : 1 (800) 661-0408

Le Centre d'aide à l'apprentissage de l'Université du Yukon

Si vous prévoyez de fréquenter (ou fréquentez actuellement) l'Université du Yukon et que vous souhaitez obtenir de l'aide, le Centre d'aide à l'apprentissage peut vous aider pour tout ce qui concerne les stratégies d'apprentissage, la planification et les accommodements pédagogiques. Si vous prévoyez de fréquenter un autre établissement post-secondaire, vérifiez s'il y existe des centres d'apprentissage similaires.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://www.yukonu.ca/student-life/learning-matters/learning-assistance-centre>

Coordinnées :

Ayamdigut Campus Room A2319, Upper Academic Wing, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 668-8780

Courriel : wkitchen@yukonu.ca

Ressources nationales

Vous trouverez ci-dessous une liste de ressources au niveau national pour le TSA.

Réseau d'échange d'information sur l'autisme et/ou la déficience intellectuelle (AIDE Canada)

- AIDE Canada propose des informations, des outils et des ressources sur l'autisme et sur les déficiences intellectuelles tout au long de la vie.
Site Internet : www.aidecanada.ca/fr/accueil

Le service Autism Community Training

- Autism Community Training fournit des informations et des formations qui permettent aux parents, aux professionnels et aux para-professionnels d'aider les enfants et les adultes qui ont un TSA.
Site Internet : www.actcommunity.ca/about-us

Autism Junction

- Outil en ligne permettant de rechercher des services pour les personnes qui ont un TSA.
Site Internet : www.autismjunction.ca/

Autism Speaks Canada

- Site Internet fournissant des informations sur la recherche scientifique, les services et les ressources liés au TSA au Canada.
Site Internet : www.fr.autismspeaks.ca/

Le Consortium de recherche canado-américain

- Le groupe ASD-CARC rassemble des chercheurs rattachés à des institutions et à des laboratoires partout au Canada et aux États-Unis, qui travaillent avec d'autres chercheurs dans le monde entier sur des sujets liés au TSA.
Site Internet : www.autismresearch.ca/

L'Alliance canadienne des troubles du spectre de l'autisme (ACTSA)

- Cet organisme a pour but de mettre en œuvre une stratégie nationale globale sur le TSA afin de combler les lacunes critiques qui existent dans le financement et les politiques.
Site Internet : www.casda.ca/fr/home

Le Centre de Genève pour l'autisme

- Ce centre est situé à Toronto. Sur son site Internet, on trouve des modules de formation en ligne et des certificats de formation pour les personnes travaillant avec des personnes ayant un TSA, ainsi que des informations sur le financement, les recherches en cours et bien plus encore.

Site Internet : <https://www.autism.net/>

Le National Autism Center

- Il s'agit d'un Centre américain fournissant des ressources aux familles, aux éducateurs et éducatrices et aux praticien·ne·s.

Site Internet : www.nationalautismcenter.org/

Le Système national de surveillance de l'autisme

- Le Système national de surveillance de l'autisme (SNSA) rend compte de la prévalence du TSA au Canada. Son premier rapport a été publié en avril 2018.

Site Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/trouble-spectre-autistique-tsa/surveillance-trouble-spectre-autistique-tsa.html>

Les aides au financement

Les financements et les aides financières du gouvernement fédéral

La liste proposée ci-dessous n'est pas exhaustive. Il est également possible de recevoir des avantages par d'autres voies. Consultez l'outil de recherche de prestations du gouvernement du Canada pour voir si vous ou votre famille êtes admissible à d'autres prestations ou services.

Site Internet : <https://srv138.services.gc.ca/daf/s/ded0c538-622e-455f-acd1-bb05a0b7efba?GoCTemplateCulture=fr-CA>

La prestation pour enfants handicapés

Cette prestation est un avantage non imposable pouvant aller jusqu'à 2 730 \$ par an pour les familles qui s'occupent d'un enfant de moins de 18 ans ayant une déficience grave et prolongée. L'Agence du revenu du Canada déterminera si votre enfant est admissible à la prestation pour enfants handicapés en fonction du formulaire T2201, le Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Il s'agit du même formulaire que celui utilisé pour déterminer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Pour plus d'informations, consultez le site Internet du gouvernement du Canada.

Site Internet : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles/prestation-enfants-handicapes.html>

Les déductions ou crédits d'impôt sur le revenu

Diverses déductions fiscales peuvent être demandées pour les personnes handicapées ou les personnes qui s'occupent de personnes handicapées. Ces déductions sont décrites et expliquées en détail sur le site Internet du gouvernement du Canada. Pour la ligne 215 de votre déclaration de revenus, utilisez le formulaire T929 pour calculer le montant de la déduction.

Site Internet : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/segments/deductions-credits-impot-personnes-handicapees/peuvent-demande-personnes-handicapees-comme-deduction-credit.html>

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées

Ce crédit d'impôt vise à aider les personnes handicapées ou les soignants de ces personnes à réduire le montant d'impôt sur le revenu qu'elles pourraient devoir payer. Pour bénéficier de ce crédit d'impôt, vous devez être en possession d'un formulaire T2201, Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées, rempli et validé par l'Agence du revenu du Canada. La partie B de ce formulaire doit être remplie par un médecin. Pour connaître le montant maximal du crédit d'impôt pour personnes handicapées, consultez le site Internet du gouvernement du Canada, car ce montant évolue chaque année.

Site Internet : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/segments/deductions-credits-impot-personnes-handicapees/credit-impot-personnes-handicapees.html>

Le Principe de Jordan

Le Principe de Jordan vise à faire en sorte que tous les enfants des Premières Nations puissent accéder aux services de santé, sociaux et éducatifs. Le diagnostic et le traitement privés peuvent parfois être couverts en vertu du Principe de Jordan. Les services couverts par le Principe de Jordan comprennent, sans toutefois s'y limiter, les soins de répit, l'orthophonie, les aides à la scolarisation, l'équipement médical et les services de santé mentale.

Coordonnées au Canada

Pour plus d'informations, notamment pour savoir comment accéder au Principe de Jordan ou soumettre une demande, rendez-vous sur :

<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1568396042341/1568396159824>

Téléphone : 1 (855) 572-4453 (disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Coordonnées au Yukon :

Conseil des Premières Nations du Yukon

Téléphone : 1 (867) 393-9200

Site Internet : www.cyfn.ca/services/jordansprinciple/

Centre de développement de l'enfant - Coordonnateur du Principe de Jordan : voir les coordonnées à la page 10

Le programme des Services de santé non assurés (SSNA)

Ce programme propose une couverture aux Premières Nations et aux Inuits inscrits pour les articles et services médicalement indispensables qui ne sont pas couverts par d'autres régimes et programmes, notamment : les soins dentaires, les soins oculaires et visuels, les fournitures et matériels médicaux, les médicaments et produits pharmaceutiques, les consultations en santé mentale et les transports médicaux. Pour savoir comment bénéficier d'une couverture, utilisez les coordonnées ci-dessous.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet :

<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1578079214611/1578079236012>

Coordinnées :

300 Main Street Suite 100, Whitehorse, YT

Téléphone : (867) 393-3800 ou téléphone sans frais : 1 (866) 362-6717

L'aide financière aux étudiants de niveau post-secondaire - aide fédérale

La bourse d'études canadienne pour les étudiants ayant une invalidité permanente propose une subvention pour chaque année d'études. L'admissibilité est fondée sur les besoins financiers, l'inscription à un programme qualifié, la qualification en tant qu'étudiant-e ayant une incapacité permanente, y compris la preuve de votre incapacité.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/education/bourses-etudes/invalidite.html>

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter les **Services d'aide financière aux étudiants du Yukon** au :

1000 Lewes Blvd, Whitehorse YT

Téléphone : (867) 667-5929

Téléphone sans frais : 1 (800) 661-0408 poste 5929

Courriel : sfa@gov.yk.ca

Les financements et les aides financières du gouvernement du Yukon

Le programme de prestations aux malades chroniques et aux personnes handicapées

Le programme de prestations aux malades chroniques et aux personnes handicapées propose des services aux résidents du Yukon qui souffrent d'une maladie chronique ou vivent avec un handicap. Les avantages possibles comprennent les médicaments délivrés sur ordonnance, les fournitures médico-chirurgicales, l'équipement médical, les compléments alimentaires, les prothèses médicalement nécessaires pour la prise en charge d'une affection et recommandées par un médecin. Bien que le TSA ne soit pas lui-même une affection chronique couverte par ce programme, certaines affections pouvant coexister avec le TSA le sont, comme l'épilepsie. Pour connaître les détails de la couverture et des restrictions, contactez le programme ou consultez le site Internet.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/get-help-costs-if-you-have-chronic-disease-or-disability>

Coordinnées :

204 Lambert St., Whitehorse YT

Téléphone : (867) 667-5209

Sans frais (au Yukon, dans les T.N.-O. et au Nunavut) : 1 (800) 661-0408 poste 5092

Courriel : Yukon.Healthcare@yukon.ca

Les Services aux personnes handicapées

Les Services aux personnes handicapées proposent un financement aux familles avec enfants handicapés. Ce financement est destiné aux différentes formes de soutien, notamment : les aides pour le répit, la consultation familiale, les soins aux frères et sœurs, les aides à l'inclusion et les services spécialisés pour les enfants ayant des besoins complexes. Le montant couvert dépend de ce qui est recommandé par le ou la professionnel·le de la santé. Pour être admissible à recevoir ces services, l'enfant n'a pas besoin d'avoir un diagnostic confirmé et peut se trouver en cours d'évaluation. Cependant, pour accéder à ces services, l'enfant aura besoin d'un rapport d'évaluation établi par un professionnel de la santé ou d'une évaluation de la santé mentale du Centre de développement de l'enfant ou du ministère de l'Éducation.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/services-orthophonie-pour-votre-enfant-handicape>

Coordinnées :

Téléphone : (867) 393-7464

Sans frais : 1 (800) 661-0408 poste 7464

L'aide financière aux étudiants de niveau post-secondaire - aide territoriale

Il existe une série de programmes et de bourses qui permettent aux individus de financer leurs études post-secondaires. Si vous envisagez de demander une aide financière, il est important que vous examiniez ces programmes suffisamment tôt, car certains ont des dates limites. Le gouvernement du Yukon en a répertorié certains sur son site Internet, ainsi que des informations sur la façon de les suivre.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/soutien-financier-etudiants>

Coordinnées :

1000 Lewes Blvd, Whitehorse, YT

Téléphone : (867) 667-5929 ou sans frais : 1 (800) 661-0408 poste 5929

Courriel : sfa@gov.yk.ca

Assurances privées

Bien que le régime d'assurance maladie du Yukon couvre de nombreux frais médicaux, certaines personnes choisissent de souscrire une assurance privée afin de compenser les frais non couverts par notre assurance territoriale. Cela n'est pas toujours nécessaire; de nombreuses personnes peuvent choisir de ne pas payer une assurance privée ou sont déjà couvertes par leur employeur. Vous pouvez recevoir des devis pour différentes assurances maladie ici :

www.healthquotes.ca/Yukon-Health-Care-Plan.aspx

Trois options d'assurances privées différentes sont décrites ci-dessous. Ce ne sont pas les seules options; il sera peut-être utile d'examiner vous-même d'autres choix d'assurances privées. Pour savoir si une compagnie d'assurance couvrira les services privés de diagnostic ou de traitement du TSA pour un enfant ayant un TSA, vous devrez contacter directement la compagnie, car la couverture des services peut varier selon les circonstances.

Canada Life (anciennement connu sous le nom de Great-West Life)

Si vous bénéficiez déjà d'avantages sociaux via votre employeur, téléphonez au 1 (800) 957-9777

Si vous êtes intéressé-e par une assurance privée, rendez-vous sur le site Internet : <https://www.canadalife.com/fr.html>

Manuvie

Téléphone : 1 (888) 790-4387

<https://www.manuvie.ca/particuliers/assurance/assurance-maladie.html>

Sun Life

Téléphone : 1 (877) 786-5433

<https://www.sunlife.ca/fr/explore-products/insurance/health-insurance/>

Le régime d'assurance-santé du Yukon

Si vous êtes résident-e du Yukon, vous avez peut-être déjà une carte d'assurance-santé. Si, au contraire, vous venez d'arriver sur le territoire, vous devrez peut-être demander une carte d'assurance-santé.

Vous êtes admissible au régime d'assurance-santé du Yukon si :

- vous êtes citoyen-ne du Canada ou avez le statut d'immigrant-e
- votre résidence permanente est située au Yukon et
- vous êtes physiquement présent-e au Yukon et ne vous absentez pas pendant plus de six mois sans une dispense de la part des Services de santé assurés.

Pour demander le régime d'assurance-santé du Yukon, rendez-vous sur <https://yukon.ca/fr/carte-assurance-sant%C3%A9#exigences>

Si vous avez déjà une carte d'assurance-santé du Yukon et que vous voulez en savoir plus sur ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas, veuillez consulter **Couverture et prestations d'assurance-santé** :

<https://yukon.ca/fr/couverture-votre-regime-assurance-sante#voyages-ou-d%C3%A9placements-hors-yukon--ce-qui-n%E2%80%99est-pas-couvert>

Coordinnées :

Téléphone : (867) 667-5209

Téléphone sans frais : 1 (800) 661-0408 poste 5209

Les déplacements à des fins médicales au Yukon

Afin de recevoir un diagnostic ou un traitement pour le TSA ou une affection connexe, vous devrez peut-être faire un déplacement à Edmonton, à Calgary ou à Vancouver pour accéder à des services qui ne sont pas disponibles au Yukon. La demande de déplacement à des fins médicales doit être remplie par un-e praticien-ne agréé-e au Yukon et homologué-e par le Programme de déplacements à des fins médicales (les praticiens comprennent des médecins, ainsi que des infirmiers et infirmières communautaires là où il n'y a pas de médecin disponible). Les services couverts sont décrits sur le site Internet et comprennent les frais de déplacement et un remboursement à hauteur de 75 \$ par jour au-delà du deuxième jour de services ambulatoires reçus à l'extérieur du Yukon, jusqu'à un maximum de 90 jours. Pour consulter les politiques relatives aux déplacements médicaux hors du territoire par avion ou par véhicule, ainsi que les guides de subventions ou d'autres renseignements concernant le processus de demande, veuillez visiter le site Internet de ce programme.

Site Internet et coordonnées :

Site Internet : <https://yukon.ca/fr/deplacements-soins-medicaux>

Coordinnées :

Téléphone : (867) 667-5203

Sans frais : 1 (800) 661-0408 poste 5203

Annexe A :

Coordonnées des Premières Nations du Yukon

Si vous ou la personne dont vous vous occupez, vivant avec un TSA, êtes citoyen-ne d'une Première nation du Yukon, il est possible que vous puissiez bénéficier d'autres aides ou services. Contactez votre Première Nation pour obtenir plus d'informations.

Conseil des Premières Nations du Yukon

2166-2nd Avenue, Whitehorse

Téléphone : (867) 393-9200

Site Internet : www.cyfn.ca/

Première Nation de Carcross Tagish

Carcross

Téléphone : (867) 821-4251

Site Internet : www.ctfn.ca/

Première Nation de Champagne et Aishihik

Haines Junction et Whitehorse

Téléphone : (867) 634-4200 ou (867) 456-6888

Site Internet : www.cafn.ca/

Première Nation de Kluane

Burwash Landing

Téléphone : (867) 841-4274

Site Internet : www.kfn.ca/

Première Nation de Kwanlin Dun

Whitehorse

Téléphone : (867) 633-7800

Site Internet : www.kwanlindun.com/

Première Nation de Liard

Watson Lake

Téléphone : (867) 536-5200

Site Internet : www.liardfirstnation.ca/

Première Nation de Little Salmon Carmacks

Carmacks

Téléphone : (867) 863-5576

Site Internet : www.lscfn.ca/

Première Nation de Na-Cho Nyak Dun

Mayo

Téléphone : (867) 996-2265

Site Internet : www.nndfn.com/

Conseil Dena de Ross River

Ross River

Téléphone : (867) 969-2277

Site Internet : www.rossriverdenacouncil.com/

Première Nation de Selkirk

Pelly Crossing

Téléphone : (867) 537-3331

Site Internet : www.selkirkfn.com/

Conseil des Ta'an Kwach'an

Whitehorse

Téléphone : (867) 668-3613

Site Internet : www.taan.ca/

Conseil des Teslin Tlingit

Teslin

Téléphone : (867) 390-2532

Site Internet : www.ttc-teslin.com/

Première Nation de Tr'ondek Hwech'in

Dawson City

Téléphone : (867) 993-7100

Site Internet : www.trondek.ca/

Première Nation des Gwitchin Vuntut

Old Crow

Téléphone : (867) 966-3261

Site Internet : www.oldcrow.ca/

Première Nation de White River

Beaver Creek

Téléphone : (867) 862-7802

Site Internet : www.whiteriverfirstnation.com/

Annexe B :

Coordonnées des Services de soins infirmiers communautaires

Pour obtenir des renseignements médicaux sans frais et confidentiels 24 heures sur 24 par des infirmiers et infirmières autorisé(e)s, vous pouvez appeler la ligne **Yukon HealthLine 811**.

Centre de santé de Beaver Creek

Mile 1202 Alaska Highway
Téléphone : (867) 862-4444

Centre de santé de Carcross

1952 Tagish Avenue
Téléphone : (867) 821-4444

Centre de santé de Carmacks

106 River Drive
Téléphone : (867) 863-4444

Centre de santé de Dawson City

501- 6th Avenue (2e étage)
Téléphone : (867) 993-4300

Centre de santé de Destruction Bay

Mile 1083 Alaska Highway
Téléphone : (867) 841-4444

Centre de santé de Faro

111 Bell Avenue
Téléphone : (867) 994-4444

Centre de santé de Haines Junction

131 Bates Street
Téléphone : (867) 634-4444

Centre de santé de Mayo

21 Center Street
Téléphone : (867) 996-4444

Centre de santé d'Old Crow

Bâtiment 200
Téléphone : (867) 966-4444

Centre de santé de Pelly Crossing

Kilomètre 464 Klondike Highway

Téléphone : (867) 537-4444

Centre de santé de Ross River

14 Kulan Street

Téléphone : (867) 969-4444

Centre de santé de Teslin

27 Dawson Avenue

Téléphone : (867) 390-4444

Centre de santé de Watson Lake

817 Raven Hill Drive

Téléphone : (867) 536-5255

Centre de santé de Whitehorse

9010 Quartz Road

Téléphone : (867) 667-8864

Clinique médicale de Dawson

501-6th Avenue (1er étage, hôpital de Dawson)

Téléphone : (867) 993-5744

Annexe C :

Praticien·ne·s privé·e·s (frais à l'acte) au Yukon

Il existe également des professionnel·le·s expérimenté·e·s qui consultent en privé. Certaines familles font ce choix afin d'obtenir des thérapies plus poussées et/ou pour éviter les listes d'attente. Certains de ces praticien·ne·s sont également homologué·e·s pour être payé·e·s par les régimes d'avantages sociaux des employeurs. La liste proposée ci-dessous n'est en aucun cas exhaustive. De nombreuses familles choisissent également de voir des naturopathes, des conseillers/conseillères, des thérapeutes en yoga, etc., qui connaissent bien l'autisme. Le « cocktail » thérapeutique de chaque famille est unique, car chaque individu qui vit avec un TSA est unique!

Professionnels et professionnelles à Whitehorse ayant de l'expérience dans le domaine du TSA*

Psychologues

Trailhead Integrated Health

Charlene Bradford

202 104 Elliott Street, Whitehorse, YT

Téléphone : (867) 668-2612

info@trailheadhealth.ca

<https://www.trailheadhealth.ca/>

Cloudberry Wellness

Stace Burnard

Téléphone : (867) 335-1717

cloudberrystace@gmail.com

www.cloudberrywellness.com

Leona Corniere

Psychologue agréée

Thérapeute par le jeu agréée

lcorniere@northwestel.net

Téléphone : (867) 334-1785

Debra Kapaniuk

Psychologue agréée

Thérapeute par le jeu agréée

dkapaniuk@northwestel.net

Téléphone : (867) 332-1785

Orthophonistes

Boreal Clinic

Orthophonie

Communication sociale

www.borealclinic.com

admin@borealclinic.com

Téléphone : (867) 332-6405

Karen Rach

Orthophonie

Communication sociale

karenrachslp@gmail.com

Téléphone : (867) 334-6321

Ergothérapeutes

Joy Val

Consultation en ergothérapie

otnorth@outlook.com

Téléphone : (867) 332-1817

** Ce livret d'information sera mis à jour chaque année. Si vous êtes un·e professionnel·le et que vous souhaitez figurer dans cette liste, veuillez envoyer vos coordonnées à info@autismyukon.org*

Annexe D :

Membres professionnels de l'équipe de thérapie et de diagnostic

Plusieurs professionnels interviennent à différents niveaux dans le processus de diagnostic et de thérapie pour les personnes qui ont un TSA. La rubrique suivante décrit qui sont ces professionnels, quelles sont leurs activités et ce qu'il est utile de leur demander.

L'analyste du comportement : Un·e analyste du comportement diplômé·e [*Board Certified Behavior Analyst*, ou « BCBA »] est un·e praticien·ne agréé·e qui aide à déterminer les fonctions (les raisons) des comportements. L'analyste élabore ensuite des programmes comportementaux et des thérapies adaptées spécifiquement à chaque individu afin d'aider les familles et les enfants à gérer et à améliorer leurs comportements. Les analystes du comportement interviennent généralement davantage auprès des familles après un diagnostic, mais leurs services peuvent également être utiles lorsqu'une famille est sur une liste d'attente ou pour les personnes souhaitant simplement être reçues en consultation et/ou recevoir des conseils. Pour plus d'informations sur ce à quoi vous attendre, rendez-vous sur : www.bacb.com/

L'infirmier ou l'infirmière communautaire : Si vous vivez dans une petite collectivité du Yukon, il se peut que vous n'ayez pas souvent accès à un médecin généraliste. Dans ce cas, vous devrez peut-être vous rendre au poste de soins infirmiers le plus proche (Annexe B). Ce centre saura vous rediriger vers les services à contacter pour vos besoins. Vous devrez leur faire part de toutes vos préoccupations; il est même conseillé de les noter afin de vous en souvenir. Selon l'âge de votre enfant et la communauté dans laquelle vous vivez, vous ou votre enfant pourrez peut-être accéder à des services sur place, ou bien avoir à vous déplacer jusqu'à Whitehorse, voire même hors du Yukon.

Le ou la thérapeute du développement : Ce/Cette spécialiste examine les jeux, les comportements, le développement social et émotionnel des enfants. Il/Elle fournit un soutien aux familles dans le domaine des problèmes parentaux et du développement de l'enfant.

Le ou la coordonnateur·rice du diagnostic : Dans un processus de diagnostic qui se déroule au Yukon ou en dehors, il est possible que l'on vous affecte un·e coordonnateur·rice du diagnostic. Bien que cette personne ne réalise pas directement les évaluations diagnostiques, elle est un point de contact pour les familles et joue le rôle de coordonnateur·rice organisationnel·le entre les différentes composantes de l'évaluation. Elle sera en mesure de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur le processus de diagnostic et pourra éventuellement aiguiller votre enfant vers services nécessaires dans le cadre de sa thérapie.

Le/la médecin généraliste : Le/la médecin généraliste est aussi communément appelé·e « médecin de famille ». Les médecins généralistes sont généralement le premier point de contact pour les patients en cas de problème. Si vous ne savez pas où vous adresser pour vos problèmes de santé, c'est un bon point de départ. Même s'il/elle n'est peut-être pas en mesure d'établir un diagnostic ou de vous fournir le soutien nécessaire, le/la généraliste pourra vous recommander ou vous aider à trouver les services qui s'en chargeront. Il est important que vous lui fassiez part de toutes vos préoccupations; il est même conseillé de les noter afin de ne pas les oublier.

L'ergothérapeute : fournit des soins et un suivi thérapeutique ayant pour but de résoudre les problèmes qui perturbent la vie quotidienne. Ce/Cette spécialiste aide à promouvoir les compétences de l'individu pour lui permettre de mener sa vie de façon autonome. Il ou elle fournit également des aides pour travailler sur l'intégration sensorielle (c'est-à-dire tout ce qui concerne les sens et la perception de l'équilibre). Tous les problèmes liés aux comportements qui affectent votre vie quotidienne ou celle de votre enfant doivent être portés à la connaissance de votre ergothérapeute (par exemple : comment apprendre à un enfant à tolérer le brossage des dents ou à se brosser les dents de façon autonome). Pour plus d'informations sur ce à quoi vous attendre, rendez-vous sur : www.autismontario.com/fr/node/484

Le/la pédiatre : Le/la pédiatre est un·e médecin spécialisé·e dans la santé et le bien-être de l'enfant. Pour que votre enfant puisse voir un·e pédiatre au Yukon, vous devrez obtenir un aiguillage par un médecin généraliste. Il vous est conseillé de faire part au/à la pédiatre de toutes vos préoccupations. Il ou elle pourra soit vous aider directement, soit vous orienter vers un·e autre spécialiste ou vers une équipe qui saura répondre aux préoccupations concernant votre enfant.

Le ou la psychiatre : Un/une psychiatre est un·e médecin spécialisé·e dans les diagnostics psychologiques. Il/elle est capable de fournir des évaluations et un suivi thérapeutique, mais aussi de prescrire des médicaments. Il est important de signaler à votre psychiatre toute préoccupation liée aux comportements, au développement mental ou aux émotions.

Le ou la psychologue : Le/la psychologue étudie l'esprit, les émotions et les comportements humains. Si vous ou votre enfant consultez un·e psychologue en vue d'une évaluation ou d'une thérapie, il est important de l'informer de tout comportement qui vous préoccupe. Dans le cadre d'un diagnostic, le ou la psychologue effectuera des évaluations cognitives et des évaluations fondées sur le jeu.

Le ou la physiothérapeute : Le/la physiothérapeute se spécialise dans les mouvements physiques. Il/elle peut aider à traiter les comportements ou les maladies d'une personne qui affectent sa capacité à effectuer des activités fonctionnelles dans sa vie quotidienne. Il ou elle peut faire partie d'une équipe de diagnostic ou bien intervenir dans votre thérapie ou celle de votre enfant. Assurez-vous de lui signaler toute inquiétude concernant les mouvements de votre enfant.

Le travailleur ou la travailleuse social·e : Le travailleur ou la travailleuse social·e peut être utile tout au long de la vie d'une personne autiste. Son aide consiste à fournir toute une série de services, non limités à l'information sur le diagnostic et le traitement, en expliquant les processus de diagnostic et de traitement aux membres de la famille et en travaillant avec la personne concernée sur les relations, les compétences sociales et les transitions. Pour plus d'informations sur ce à quoi vous attendre, rendez-vous sur : www.autismontario.com/fr/node/497

L'orthophoniste : L'orthophoniste se spécialise dans l'évaluation, le diagnostic et le traitement des troubles de la communication. Le TSA peut affecter la parole, le développement langagier et la communication sociale. L'orthophoniste peut également aider à résoudre les problèmes d'alimentation et de déglutition. Son rôle peut être crucial dans le diagnostic, mais également dans le cadre de la thérapie. Lors du diagnostic, l'orthophoniste peut évaluer le retard de langage et l'utilisation du langage social. Tout problème lié à la langue ou à la communication doit être signalé à votre orthophoniste. Pour plus d'informations sur ce à quoi l'on peut s'attendre, rendez-vous sur : www.autismontario.com/fr/node/496

Intervenant·e de garde d'enfants (Supported Child Care Worker ou SCCW) : Personne engagée par une garderie ou par une école maternelle pour aider à intégrer un enfant qui a un TSA (ou d'un autre trouble du développement ou du comportement) dans ce contexte et pour travailler avec l'enfant sur ses objectifs thérapeutiques. Le ou la SCCW travaille en étroite collaboration avec les thérapeutes du Centre de développement de l'enfant. Le financement de cette personne est assuré par les Services de garde d'enfants.

Ce document est mis à jour chaque année.

Si vous avez des idées de modifications ou souhaitez proposer de nouvelles informations, veuillez envoyer un courriel à info@autismyukon.org.

Cette documentation est conçue à des fins d'information uniquement.

Elle ne doit pas être utilisée à la place d'un avis médical, d'une consigne ou d'un traitement.

Si vous avez des questions particulières, veuillez contacter votre médecin ou un·e professionnel·le de la santé compétent·e.

Ce document a été réalisé grâce à la collaboration entre Autism Yukon, le bureau du Médecin hygiéniste en chef du Yukon, et les Services aux personnes handicapées.

Nous tenons à remercier AIDE Canada et l'Agence de la santé publique du Canada pour leur généreux soutien financier et professionnel qui a permis l'impression de ce document.

Auteure : Jacqueline Mills | Contributrice : Leslie Peters |

Mise en page : Lois Bochert, Miaclaire Woodland





Autism Yukon

2021